

MODE D'EMPLOI HORODATEURS

PLACE DE LA REPUBLIQUE ET PLACE VICTOR HUGO

En vigueur depuis lundi 3 août dernier, les horodateurs répondent à une demande des commerçants du centre-ville, afin d'assurer la rotation des véhicules, afin que ces deux parkings remplissent leur fonction.

DEUX SOLUTIONS :

1- Ne pas utiliser son heure gratuite, et payer à la minute, si vous restez moins d'une heure et désirez garder votre heure gratuite pour l'utiliser plus tard dans la journée.

2- Utiliser son heure gratuite, en sachant que vous avez 1 heure gratuite par jour et par immatriculation

La première heure de stationnement **est gratuite**, pour cela, **il est nécessaire d'entrer le numéro d'immatriculation** du véhicule sur le clavier de l'horodateur.

Le tarif est ensuite, fixé à **2 € de l'heure**, et il est par ailleurs le moins élevé parmi les villes alentours.

Les heures payantes sont de **8 h 00 à 12 h 30** et de **13 h 30 à 19 h 00**

A l'heure du déjeuner, le stationnement est **gratuit entre 12 h 30 et 13 h 30**, en plus de la première heure gratuite. Enfin, il est totalement **gratuit le soir de 19h00 à 8h00 du matin, ainsi que les dimanches et les jours fériés.**

EXEMPLES D'UTILISATION

Dans tous les cas il vous faudra prendre un ticket et rentrer votre immatriculation

Si vous venez déjeuner :

De 12 h 30 à 13 h 30 c'est non-payant

Puis de 13 h 30 à 14 h 30 votre heure gratuite

Si vous restez 1 heure de plus cela vous coûtera 2€, Ce qui vous coûtera 2€ pour 3 heures

Si vous faites une petite course :

La première heure est gratuite, il vous faudra prendre tout de même un ticket.

Si vous stationnez pour la nuit :

Si vous vous stationnez à 18 h 00, en prenant le ticket, le parking sera gratuit jusqu'au lendemain 8 h 00.

Si vous vous stationnez à 18 h 30, le report se fera automatiquement et le parking sera gratuit jusqu' 8 h 30